



La Gazette de MARIN' ESCALE

N° 25
Novembre - Décembre 2025

L'édito du président :

Le 27 janvier s'est réunie sous la présidence de la représentante du directeur départemental des territoires et de la mer, la commission départementale de bien-être des gens de mer. Cette importante réunion a été pour notre association le prétexte à présenter son bilan 2025, de justifier des fonds reçus et de tracer quelques perspectives pour l'année qui débute.

Nous avons reçu dans nos locaux 2 700 agents portuaires et 5 536 marins de 53 nationalités différentes. Nos amis Philippins représentent 40% du total de nos visiteurs, ce qui correspond au pourcentage de marins de cette nationalité de par le monde. Ce résultat est un peu en recul par rapport à l'an passé et cela s'explique aisément lorsque l'on prend connaissance des conditions d'escales à terre dont nous vous parlerons plus bas. Le constat est mondial : le travail à bord est de plus en plus éreintant et les restrictions de sortie de plus en plus répandues. Las ! Loin de nous décourager, cela donne encore un peu plus de sens à notre action. Nous nous y employons en améliorant toujours un peu plus le cadre de vie de notre foyer ainsi que la qualité et la diversité des produits et des animations proposées.

Notre opération « Noël à quai » a été une fois encore une belle réussite et l'occasion de bien jolies rencontres entre marins, bénévoles et salariés. Vous en apprécierez le détail dans ce numéro de notre Gazette. Et si, vous l'avez compris, le bien-être des marins occupera la majeure partie des préoccupations de la fameuse commission, il faudra bien également parler finances. L'exercice 2025 aura été celui du retour à l'équilibre financier. Cela conforte la confiance de nos partenaires institutionnels et assure la pérennité de notre association, sous réserve que les marins soient autorisés, de temps en temps, à venir nous rencontrer.

Maritiment vôtre, Denis LACOUTURE

1) Projecteur sur les marins :

Le bien-être des gens de mer

L'enquête menée en 2024 par ITF Seafarers' Trust auprès de deux groupes : les marins eux-mêmes (5879) et les centres d'accueil (type Seamen's club) sur l'accès aux congés à terre (shore leave), peut être résumée en trois mots : rare, bref et en danger d'extinction.

Côté centres d'accueil, 61% accusent une baisse de fréquentation depuis 2020. Même constat côté marins où depuis la pandémie 25% des marins n'ont aucune escale à terre pendant leur contrat, un tiers d'entre eux n'en ont qu'une ou deux (la durée moyenne d'un contrat étant de 6,6 mois) et quand ils descendent à terre c'est généralement moins de deux heures.

Les deux groupes sondés s'accordent pour dire que c'est la combinaison charge de travail plus temps d'escale réduit (dû aux contraintes opérationnelles, administratives ou commerciales) qui est la cause principale de la baisse des congés à terre.

Il en découle un état de fatigue et de stress de plus en plus important chez les marins et également la fragilisation des centres d'accueil et le risque de fermeture.

L'ITF Seafarers' Trust appelle à une révision des normes de dotation en personnel et des temps de repos, ainsi qu'à une meilleure application des conventions internationales (MLC, FAL).

De notre côté, Seamen's club, soyons le plus possible à l'écoute des marins qui fréquentent notre foyer afin de compiler un maximum d'informations à remonter à la commission du bien être des gens de mer.

Noël à quai

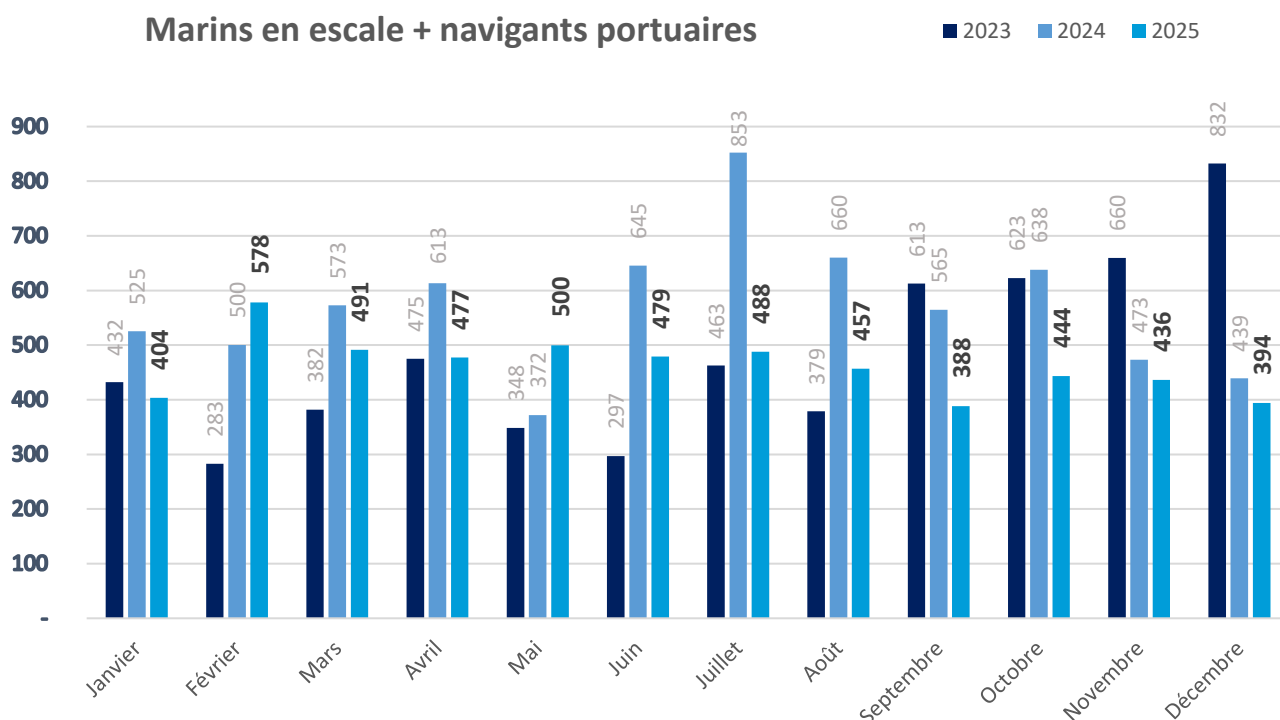
Il y a une tradition que notre Seamen's club tient à faire perdurer, c'est l'opération « Noël à Quai ».

Même si elle se concrétise par une remise de cadeaux, elle a essentiellement pour but d'apporter un peu de chaleur et de réconfort à tous ces marins loin de chez eux à une période de l'année qui traditionnellement est consacrée à la famille.

Ce sont donc 12 cargos qui ont été visités et pas moins de 200 cadeaux distribués par les animateurs de notre foyer.

Noël à quai reste pour nos animateurs une expérience humaine enrichissante et confirme, s'il en était besoin, le rôle et les valeurs du Seamen's club.

2) La fréquentation depuis le début de l'année :



3) La vie de l'association :

a) Convivialité

Le 6 novembre : Henri MASSE, Président du comité rochelais de « l'Institut Français de la Mer » (IFM) est venu nous faire partager sa passion pour la mer.

L'IFM, association créée en 1972, reconnue d'utilité publique, a pour objectif de « faire connaître et aimer la mer aux français ».

Réunis au sein de 10 comités locaux, ils sont composés chacun de personnalités représentantes des activités maritimes civiles et militaires.

Leurs actions : sensibilisation, information, orientation, recherche, études et formations dirigées vers des décideurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Parce que « *l'océan est le bien commun de l'humanité* », sachons le préserver !

Le 4 décembre : C'est une vingtaine de bénévoles du Seamen's club qui a été accueillie par Florence COMBOT, la vice-présidente, dans les locaux de l'antenne rochelaise de la SNSM au port de pêche. Jean-Marie est revenu sur l'histoire du sauvetage en mer qui fête ses 200 ans cette année et nous a fait une présentation exhaustive des moyens utilisés pour mener à bien leurs missions, tandis que Pascal, patron de vedette, est rentré plus dans les procédures des interventions en mer, puis s'est prêté au jeu des questions-réponses.



La station de La Rochelle a été créée en 1897 sous l'acronyme HSB (Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons) et deviendra la SNSM en 1967.

Elle se divise en deux familles : les sauveteurs embarqués au large, environ 44 personnes et autant de personnes à terre et le centre de formation (CFI).

Pour assurer leur mission, ils disposent de 2 canots :

- La SNS 144 : vedette de 1er classe (IMA Antioche), 14,85 mètres de long avec un équipage de 6 personnes et propulsée par 2 moteurs de 500 cv chacun.
- Un semi-rigide de 7,5 mètres (Marie-Anne) embarquant un équipage de 4 personnes et propulsé par 2 moteurs de 150 cv chacun.

Leurs missions peuvent être dangereuses : en 2019 aux Sables-d'Olonne on se rappellera que la station locale a perdu trois de ses bénévoles en portant secours à un pêcheur lui-même décédé.

L'assistance aux personnes est toujours gratuite tandis que tout ce qui ne concerne pas des vies humaines (ex : remorquage) génère une facturation.

En 2024 la station de La Rochelle a effectuée environ 250 sorties : 94 interventions plus des missions de surveillance et des entraînements.

Cette soirée s'est terminée devant le verre de l'amitié et un très beau buffet aux ambiances de Noël.

b) Rayonnement

Les 4 & 5 novembre : Invitation de la part de Jean-François FOUNTAINE, Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle aux Assises de l'économie de la mer à LA ROCHELLE

Le 7 novembre : Accueil-visite au Seamen's Club du Cercle de la Mer de Paris

Le 28 novembre : Invitation à l'Hôtel de Ville pour la soirée de remerciements suite Village de la Vie Associative

c) Décoration



Le 19 décembre 2025, Florence COMBOT, vice-présidente de la SNSM et administratrice du Seamen's Club ainsi que Philippe MACHEFAUX, président de la SNSM, ont reçu la médaille du Mérite de l'Ordre Maritime des mains de l'Amiral Emmanuel DE OLIVEIRA, président national de la SNSM en présence de nombreux amis et élus locaux.

4) Les métiers portuaires :

Les aiguilleurs de la mer :



La vigie est le centre névralgique du port de commerce : en veille 24h sur 24, elle organise le trafic entrant et sortant des navires dans le port : c'est un endroit stratégique.

Perchée au troisième étage de la maison du port, elle bénéficie d'une vue à 180° sur les terminaux : à gauche Chef de Baie, à droite quai Lombard, l'anse Saint Marc, plus loin le Môle d'Escale prolongé par son appontement pétrolier.

Avec ses baies de verre teinté en position inclinée, elle a tout d'une tour de contrôle aéroportuaire et bénéficie en prime des plus beaux couchers de soleil.

L'équipe est composée de 14 personnes : le commandant du port et son adjoint, tous deux capitaines assistés de 12 officiers de port adjoints qui sont d'anciens navigants sur des navires de commerce, militaires ou de pêche. C'est pour eux une seconde vie de marins à terre.

Parmi ces 12 officiers de port adjoints, 7 assurent des permanences en quarts postés de douze heures.

Pour les 5 autres, 3 sont en horaires administratifs et ont pour tâche le placement des navires ainsi que le relevé des tonnages opérés pour l'établissement des statistiques. Les 2 derniers tournent à la marée car ce sont des agents d'écluse.

Un navire est annoncé à la vigie via l'agent maritime 48 heures minimum avant son arrivée (ce délai passe à un mois pour les navires de croisières). Il se positionne dans la zone de mouillage qui est commune aux ports de La Rochelle, Rochefort et Tonnay-Charente, sur ordre de la vigie en cas de nécessité d'attente.



Chaque matin à 11h à la capitainerie a lieu une réunion composée de l'officier de port de placement, un représentant du pilotage, un du lamanage, un du remorquage et les agents maritimes concernés par le trafic du jour.

Dans un premier temps, l'officier de port énumère tous les bateaux sortants, puis les bateaux entrants dans les 24h.

À l'énoncé du navire l'agent concerné ainsi que les intervenants portuaires (pilote, remorquage, lamaneur) valide le mouvement de celui-ci en fonction notamment de la date, de l'heure, de la marée et donc du tirant d'eau nécessaire.

L'agent ou la manutention peut également demander que le navire soit amarré au quai sur son bâbord ou son tribord et donc lui faire faire un évitage (manœuvre qui consiste à faire pivoter de 180° le navire sur lui-même, aidé en cela par des remorqueurs).

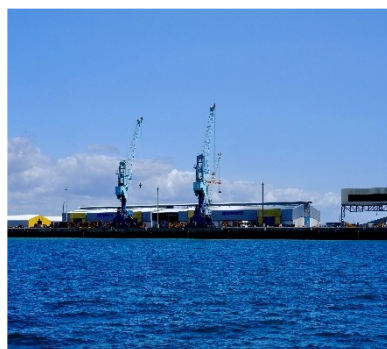
Pour le port de La Rochelle qui accueille plus de 1500 navires par an, le rôle de la vigie est primordial pour assurer un rythme soutenu des navires en escales mais aussi la fluidité et la sécurité du trafic.



5) Vêtements :

L'hiver est là et nous manquons de vêtements chauds pour nos marins !

Notre association est toujours preneuse de vêtements en bon état, convenables, propres et pliés qui sont très utiles aux marins dans leurs missions sur les ponts, en soute ou en salle des machines.



6) Petite Chronique du port de commerce :

Le trafic cumulé à fin décembre 2025 est de 8 776 187 tonnes, en hausse de 395 644 tonnes, soit + 4,7% par rapport à décembre 2024.

N'hésitez pas à consulter les informations récentes de Port Atlantique. Son actualité est aussi la nôtre :

<https://www.larochelle.port.fr/nous-connaître/actualites/>



ON PARLE DE NOUS DANS LA PRESSE

RCF : Autour de la mer
France bleue
Jeune Marine

L'escale atlantique
Mer & Marine
Sud-Ouest